

A la recherche de médecins généralistes à salarier



Marc Kugelstadt, directeur de l'hôpital ; André Laignel, président du Syndicat mixte, et Pierre Rousseau, président de la CDC Champagne-Boischaux, ont présenté la vidéo de promotion.

© Photo NR

Le Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne lance une campagne de promotion pour séduire des médecins généralistes et leur proposer le salariat.

L'opération séduction est officiellement lancée. Dans les prochains jours, des plaquettes et une vidéo de promotion du Centre de santé et du territoire du Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne seront envoyées dans toutes les facultés de France. Elles seront aussi massivement diffusées sur les réseaux sociaux et auprès des associations de médecins générales et d'internes en médecine générale. Objectif : séduire et convaincre le plus grand nombre de médecins à venir exercer localement en bénéficiant d'un statut de salarié.

Une question de qualité de vie et de travail La vidéo vante très clairement les atouts culturels, économiques, environnementaux, touristiques et sportifs du territoire. Mais elle met aussi l'accent sur tous les avantages d'une pratique salariale du métier : une semaine de trente-neuf heures, neuf semaines de congés payés, l'absence de gardes, un temps de travail exclusivement consacré à la prise en charge médicale grâce à un dispositif administratif et de secrétariat dédié, l'accès aux équipements médicaux de l'hôpital proche (imagerie, rééducation, télémedecine). « Les jeunes médecins sont très attirés par le salariat. Ce n'est pas une question de rémunération mais de qualité de vie et de travail. Dans notre métier, on intervient sur des humains, pas sur des objets. Pouvoir leur accorder du temps et ne pas être submergé par d'autres tâches est essentiel. Sinon, ça devient l'usine », explique le docteur Laurent Minois, chef du pôle médical à l'hôpital. Ces médecins salariés intégreront le Centre de santé créé en janvier par le Syndicat mixte du Pays d'Issoudun, la Communauté de communes (CDC) Champagne-Boischaux et l'hôpital. Cette structure est composée d'un centre principal avec un cabinet de consultation implanté au centre hospitalier, et d'antennes réparties sur le territoire. La première antenne va voir le jour dès l'automne à Neuvy-Pailloux où la situation allait devenir critique : « L'un des deux praticiens va prendre sa retraite. Le second ne voulait pas continuer seul. Avec le centre de santé, dont il devient salarié, il accepte de rester », se réjouit Pierre Rousseau,

président de la CDC Champagne-Boischauts. D'autres antennes vont suivre : à Ambrault et, à moyen terme, à Vatan, où les deux médecins en activité sont proches de la retraite.

« Ces centres de santé, ce sont les nouveaux dispensaires, a souligné André Laignel. Ils sont une réponse aux attentes légitimes de la population en termes d'accès aux soins et aux évolutions des pratiques médicales. Aujourd'hui, les médecins veulent pouvoir respirer et profiter aussi d'une vie familiale. Le salariat est attractif pour des jeunes médecins, mais il peut aussi permettre à des praticiens plus âgés de prolonger leur activité ainsi allégée des tâches administratives qui peuvent absorber jusqu'à 25 % de leur temps de travail. »

Vidéo visible sur le site du Centre hospitalier. Pour les praticiens qui souhaiteraient postuler, contact : [medecinsalariecametente @ch-issoudun.fr](mailto:medecinsalariecametente@ch-issoudun.fr)